



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 04/06/19

Reçu en Préfecture le : 06/06/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 3 juin 2019
D-2019/198

Aujourd'hui 3 juin 2019, à 15h14,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de M. Fabien ROBERT de 15H42 à 16H53

M. le Maire quitte la séance de 16H52 à 16H53

Suspension de séance de 19H17 à 19H26

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00, Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 18H15

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Alexandra SIARRI

Attribution de subventions. Fonds de soutien à l'innovation culturelle et autres subventions. Autorisation. Signature

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Fonds de Soutien à l'Innovation, initié au titre de l'axe « Favoriser la création et l'innovation » du Document d'Orientation Culturelle qui vous a été présenté se propose depuis 2015 de soutenir des projets et actions portés par nos acteurs culturels.

Dans ce cadre, je vous propose aujourd'hui d'attribuer les subventions suivantes :

- Wa Tid Saou : 3 000 euros

Soutien à la structuration et au développement du travail chorégraphique de la Compagnie, impliquée sur la création contemporaine destinée à un large public, notamment avec son activité de transmission et de coopération artistique international avec l'Afrique depuis plusieurs années : projet « Engagement féminin ».

- Association et commerçants et artisans du quartier Saint Michel / Le village Saint Michel : 2 500 euros

Soutien du programme de spectacles équestres, circassiens, musicaux et des animations programmées les 25 et 26 juin prochains place Saint Michel

- Urban Vibration School : 2 000 euros

Aide à la structuration et à l'accompagnement d'artistes musicaux en développement sur les quartiers nord de Bordeaux, inscription dans les réseaux de valorisation et de reconnaissance des droits liés aux auteurs et à la création

- Opéra National de Bordeaux : 7 500 euros

Dans le cadre du projet « Démon », quatrième année d'apprentissage de la musique en forme orchestrale pour des enfants issus des quartiers Bacalan, Bordeaux Sud et Grand Parc

- Miaou : 2 000 euros

Soutien du festival intitulé « Musique et Politique », organisé aux Vivres de l'Art, organisé avec de nombreux artistes, acteurs associatifs et chercheurs locaux.

- Jeune Académie Vocale d'Aquitaine / JAVA : 2 000 euros

Aide au développement de cette association, qui propose via un chœur d'enfant sur le territoire bordelais et en région une large programmation musicale (jazz, traditionnelle, musique classique...)

- Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image (CIBD) : 5 000 euros

Dans le cadre du projet Bordeaux Métropole 2050, soutien du projet de résidence de la dessinatrice Laureline Mattuissi au sein d'une classe de 6^{ème} du collège Edouard Vaillant

- Maîtrise de Bordeaux : 3 000 euros

Soutien des activités de cette structure, composée de deux chœurs non mixtes qui proposent divers concerts et manifestations destinés à faire rayonner cette pratique artistique.

- Action Jazz : 9 000 euros

Soutien de l'édition 2019 du festival intitulé « jazz à Caudéran », dans le cadre duquel sont programmés de nombreux artistes issus tant de la scène locale que nationale.

- La Boîte de Ouf : 6 000 euros

Soutien de l'édition 2019 du festival « les fous-rire de Bordeaux », consacré à l'expérimentation de diverses formes d'humour (spectacle vivant, iconographie, cinéma, musique ...)

- NR Prod : 2 000 euros

Lancement d'un tremplin "Image" en partenariat avec la Rock School Barbey visant à accompagner la réalisation de projets de films de fiction en lien avec la musique émanant d'auteurs issus des quartiers (Bacalan, Grand Parc, Bordeaux Sud).

De même, dans le prolongement de la délibération D-2019/10 du 4 février dernier, relative à l'étude sur le développement du spectacle vivant, il convient comme alors annoncé d'attribuer les subventions suivantes :

- Théâtre National Bordeaux Aquitaine : 25 000 euros
- Théâtre du Pont Tournant : 5 000 euros
- SCOP Glob Théâtre : 10 000 euros
- Esprit de Corps – CDCN : 10 000 euros

Enfin, divers opérateurs bénéficieront en 2019 d'une mise à disposition gracieuse d'espaces culturels municipaux. Ces mises à disposition sont ainsi valorisées :

- Quatuors à Bordeaux (Mably, juin) : 160 euros
- Adria (Mably, juillet) : 400 euros
- Semer le doute (Mably, octobre) : 1 400 euros
- La Bella Bordeaux (Mably, novembre) : 700 euros
- Frédéric Martin (Mably, décembre) : 1 000 euros
- Dossiers d'Aquitaine (Mably, décembre) : 2 000 euros
- Librairie Olympique (Halle des Chartrons, octobre) : 160 euros
- Restons calmes (Halle des Chartrons et Inox, octobre) : 560 euros
- Artisans du monde (Halle des Chartrons, novembre) : 160 euros
- Collectif Graveurs (Halle des Chartrons, décembre) : 800 euros
- Regard 9 (Espace Saint Rémi, juin) : 960 euros
- Visites de malades en milieu hospitalier / VMEH (Espace Saint Rémi, juin) : 80 euros
- Lions club Saint Augustin (Espace Saint Rémi, septembre) : 400 euros
- La boîte à jouer (Marché de Lorme, novembre) : 400 euros
- Festival des Arts de Bordeaux / FAB (Inox, octobre) : 1 200 euros
- Bordeaux Chanson (Inox, octobre) : 200 euros

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2019, rubrique 30 - nature 6574, ainsi qu'à signer les conventions qui s'y rattachent.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

CONVENTION VILLE DE BORDEAUX – ASSOCIATION ESPRIT DE CORPS - CDCN - AVENANT N° 1

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire Monsieur Nicolas Florian, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 3 juin 2019.

Et

L'association Esprit de Corps - CDCN, représentée par sa Présidente Madame Cathy Lajus

Il a été convenu :

Article unique

La participation de la Ville de Bordeaux pour l'année 2019, telle que définie à l'article 2 de la convention établie pour ce même exercice, est majorée de la somme de 10 000 euros, cette subvention représentant un renforcement du soutien au développement de l'activité de La Manufacture – Centre de Développement Chorégraphique National, qui porte un projet ambitieux sur la promotion du geste chorégraphique sur le territoire (créations et productions, diffusions, accueils en résidence, projets EAC, ...) à destination de tous types de publics.

Cette participation sera créditée au bénéfice de cette structure en une tranche unique.

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'association

L' Adjoint au Maire

La Présidente

CONVENTION VILLE DE BORDEAUX – SCOP GLOB THEATRE - AVENANT N° 1

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire Monsieur Nicolas Florian, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 3 juin 2019.

Et

La SCOP Glob Théâtre, représentée par sa Gérante Madame Monique Garcia

Il a été convenu :

Article unique

La participation de la Ville de Bordeaux pour l'année 2019, telle que définie à l'article 2 de la convention établie pour ce même exercice, est majorée de la somme de 10 000 euros, cette subvention représentant le renforcement du soutien au développement de la SCOP Glob Théâtre, qui vient d'obtenir l'appellation scène conventionnée d'intérêt national « art et création » du Ministère de la Culture, pour la mise en œuvre de son projet artistique et culturel sur le territoire.

Cette participation sera créditée au bénéfice de cette structure en une tranche unique.

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'association

L' Adjoint au Maire

La Gérante

CONVENTION VILLE DE BORDEAUX – ASSOCIATION THEÂTRE DU POINT TOURNANT - AVENANT N° 1

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire Monsieur Nicolas Florian, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 3 juin 2019.

Et

L'association Théâtre du Pont Tournant, représentée par son Président Bernard Collignon

Il a été convenu :

Article unique

La participation de la Ville de Bordeaux pour l'année 2019, telle que définie à l'article 2 de la convention établie pour ce même exercice, est majorée de la somme de 5 000 euros, cette subvention représentant le renforcement du soutien au développement du Pont Tournant, pour la mise en œuvre de sa programmation et de son projet artistique et culturel sur le quartier de Bordeaux Nord et plus largement sur le territoire de la Ville.

Cette participation sera créditée au bénéfice de cette structure en une tranche unique.

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'association

L' Adjoint au Maire

Le Président

CONVENTION VILLE DE BORDEAUX – SASU TNBA - AVENANT N° 1

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire Monsieur Nicolas Florian, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 3 juin 2019.

Et

La SASU TnBA, représentée par sa Présidente Madame Catherine Marnas

Il a été convenu :

Article unique

La participation de la Ville de Bordeaux pour l'année 2019, telle que définie à l'article 2 de la convention établie pour ce même exercice, est majorée de la somme de 25 000 euros, cette subvention représentant le renforcement du soutien au développement du projet porté par le Théâtre National Bordeaux Aquitaine – Centre Dramatique National, acteur majeur du maillage du spectacle vivant, impliqué sur la création et la production dramatique, la diffusion et les projets d'éducation artistique et culturel à destination de tous les publics.

Cette participation sera créditée au bénéfice de cette structure en une tranche unique.

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'association

L' Adjoint au Maire

La Présidente